

IMA France : Recueil 2008

Compilation des conférences



IMA France, Association Internationale de Gestion Financière Section française de l'Institute of Management Accountants

IMA France remercie les conférenciers pour la qualité des interventions, ainsi que les entreprises et organismes :

**Autorité des Marchés Financiers ; Bellot Mullenbach et Associés ;
Conseil National de la Comptabilité ; Conseil Audit & Synthèse ;
Deloitte ; Ernst & Young ; etXetera Eurl ; GDF Suez ; Grant Thornton ;
Hoche Société d'Avocats ; IASB IASC Foundation ; KPMG ; Mazars ;
MiddleNext ; Orrick Rambaud Martel ; Paper Audit & Conseil ;
Premium Consulting ; Ricol Lasteyrie & Associés ;
Scacchi & Associés ; Sorgem Evaluation**

Conférenciers

Victor Amselem Sophie Baranger Sonia Bonnet-Bernard Jean-Louis Brun d'Arre Philippe Danjou Cécile Darche Bertrand Durupt Françoise Flores Edouard Fossat Rémi Gayraud Gilbert Gelard Marc Gerretsen Pascal Grandchamp Patrick Grinspan Teddy Guérineau Pierre Hamon Gilles Hengoat Pascal Jauffret	Thierry Karcher Alexis Karklins Arnaud Larrousse Benoît Lebrun Jean-Louis Lebrun Jean-François Lepetit Emmanuelle Levard Yves Mansion Christelle Martin Annie Mersereau Jean-Louis Mullenbach Maurice Nussenbaum Xavier Paper Eric Quentin Laurence Rivat Isabelle Sapet Olivier Servais Caroline Weber
---	--

IMA France : Recueil 2008

Compilation des conférences

Les thèmes des conférences 2008 :

- Principales nouveautés fiscales pour les entreprises.
- Révision d'IFRS 3 et IAS 27 : quels impacts sur les regroupements d'entreprises et opérations de structure ?
- La comptabilité de couverture en IFRS démystifiée.
- Difficultés d'application des textes comptables : Réponses de la compagnie nationale des commissaires aux comptes.
- Nouvelles dispositions AMF pour les valeurs moyennes et petites : quelles simplifications et quels allègements ?
- Comptabilisation du chiffre d'affaires : l'évolution des normes IFRS en débat.
- Gestion prospective des engagements de retraite.
- Le dispositif de déduction des intérêts versés entre entreprises liées applicable aux résultats d'exercices ouverts à compter du premier janvier 2007.
- L'actualité de l'IFRIC.
- Retour d'expérience : IFRS 7 a-t-elle amélioré la communication financière des entreprises industrielles et de service sur leurs risques financiers ?
- L'actualité IAS 19 et IFRS 2 sur les avantages au personnel.
- La mise en place du cadre de référence de l'AMF : retour d'expérience et transposition de la 8e directive.
- La Fraude interne.
- Les pratiques en matière de tests d'impairment à la clôture 2007
- OPA et expertise indépendante.
- IASB : nouvelle gouvernance, nouvelles échéances ?
- Evaluation des « carried interest » et « management packages ».
- Instruments financiers en IFRS : quelles sont les dernières tendances ?
- Des données financières fiables et échangeables XBRL : la solution pour la production et la diffusion de l'information financière.
- L'évolution du rôle du CNC dans le contexte international.
- Indépendance des auditeurs et déontologie des réseaux : une rationalisation en attente de l'Europe.
- Les difficultés de l'information pro forma illustrées par la fusion Gaz de France – Suez.
- Actualités IFRS : points d'attention pour les comptes 2008, perspectives 2009 et au-delà.
- Recommandations de l'AMF pour l'arrêté des comptes 2008.

IMA France : Recueil 2008

Compilation des conférences

PETIT-DÉJEUNER DÉBAT

Mercredi 9 janvier 2008

de 8h (début de la conférence) à 9h45 - Accueil : 7h45

Au Grand Hôtel - 2 rue Scribe - 75009 PARIS

Conférencier :

Eric Quentin

Avocat Associé - Hoche Société d'Avocats

Thème :

Principales nouveautés fiscales pour les entreprises

L'année 2007 aura été marquée par de nombreuses nouveautés concernant les entreprises, plus ou moins bien accueillies par celles-ci.

Ainsi, le projet de loi de finances pour 2008 actuellement débattu au Parlement, prévoit d'élargir sensiblement le champ d'application du Crédit d'impôt Recherche ; mais, malheureusement pour les entreprises, de restreindre le champ d'application du régime des plus-values à long terme de cessions de titres de participation et d'élargir le spectre des amendes et pénalités non déductibles tandis que le projet de loi de financement de la sécurité sociale pour 2008, adopté en première lecture par l'Assemblée Nationale, prévoit l'institution de contributions sociales spécifiques relatives aux actions gratuites et aux stock-options.

Le projet de loi de finances rectificative pour 2007, qui sera, présenté prochainement en Conseil des Ministres, devrait comporter plusieurs mesures de nature fiscale intéressant les entreprises qui seront connues au moment de la conférence.

Par ailleurs, d'importantes décisions de jurisprudence ont été rendues au cours de l'année 2007 (régime d'intégration fiscale, opérations de fusion et assimilées, définition de l'abus de droit, liberté d'établissement au sein de l'Union européenne, TVA et frais de cession de titres...).

Enfin, le conférencier reviendra sur le nouveau régime de lutte contre la sous-capitalisation applicable aux exercices ouverts depuis le 1er janvier 2007 tel que commenté par l'administration, le régime des frais d'acquisition de titre de participation, ainsi que les modalités de refonte des droits à déduction en matière de TVA à compter du 1er janvier prochain.

Eric Quentin est avocat associé de Hoche Société d'Avocats. Il est spécialisé dans les domaines des opérations de restructuration et de l'intégration fiscale.

IMA France : Recueil 2008

Compilation des conférences

PETIT-DÉJEUNER DÉBAT

Mardi 22 janvier 2008

de 8h (début de la conférence) à 9h45 - Accueil : 7h45

Au Grand Hôtel - 2 rue Scribe - 75009 PARIS

Conférencière :

Laurence Rivat

Associée Deloitte

Thème :

Révision d'IFRS 3 et IAS 27 : quels impacts sur les regroupements d'entreprises et opérations de structure ?

En 2002, l'IASB et le FASB ont initié un projet conjoint de convergence des normes internationales et américaines relatives à la comptabilisation des regroupements d'entreprises et des variations dans la détention d'entités contrôlées. Aujourd'hui, ces deux organismes ont terminé leurs discussions.

Alors que le FASB vient d'émettre les normes FAS 141R, *Business combinations*, et FAS 160, *Noncontrolling Interests in Consolidated Financial Statements*, l'IASB devrait publier, en janvier 2008, les normes révisées IFRS 3, *Regroupements d'entreprises*, et IAS 27, *Etats financiers consolidés et individuels*.

La conférencière propose d'expliquer les changements qui découleront de la révision de ces normes, afin de pouvoir apprécier dès maintenant leurs conséquences sur les opérations de structure envisagées par les entreprises et leur performance. Elle traitera notamment des aspects suivants :

- Détermination du coût d'acquisition : frais d'acquisition et compléments de prix ;
- Identification et évaluation des éléments acquis : immobilisations incorporelles, droits réacquis, plans de stocks options réémis, passifs éventuels ...
- Option en IFRS pour évaluer les intérêts minoritaires à la juste valeur (obligation en US GAAP) et conséquence sur le goodwill ;
- Acquisitions/cessions par étapes et variations du pourcentage d'intérêts dans les entités contrôlées.

Laurence Rivat, ancienne Research Manager à l'IASC, est responsable de l'un des sept Centres d'Excellence IFRS mondiaux de Deloitte et membre de l'équipe internationale dédiée aux IFRS.

IMA France : Recueil 2008

Compilation des conférences

PETIT-DÉJEUNER DÉBAT

Mardi 5 février 2008

de 8h (début de la conférence) à 9h45 - Accueil : 7h45

Au Grand Hôtel - 2 rue Scribe - 75009 PARIS

Conférenciers :

Xavier Paper

Associé – Paper Audit & Conseil

Patrick Grinspan

Ingénieur Financier – Paper Audit & Conseil

Thème :

La comptabilité de couverture en IFRS démystifiée

La comptabilité de couverture peut trouver à s'appliquer lorsqu'une entreprise prend des dispositions pour se couvrir contre des risques tels que l'évolution des taux d'intérêts. Elle met en jeu des instruments couverts et des instruments de couverture dont l'objet est de limiter la volatilité des résultats.

Son application, qui est soumise à des critères stricts de documentation et à des tests d'efficacité, suppose d'avoir une bonne connaissance des normes relatives aux instruments financiers (IAS 32 et 39, IFRS 7) et de maîtriser les techniques d'évaluation des instruments en présence.

Les conférenciers expliqueront les fondements de la logique financière et comptable sous-tendant la comptabilité de couverture.

Ils mettront l'accent sur les aspects suivants :

- définition de la relation de couverture,
- difficultés liées à l'évaluation,
- impacts comptables et financiers,
- incidence sur la communication financière.

Ils illustreront ce thème à partir d'exemples pratiques.

Xavier Paper et Patrick Grinspan sont des spécialistes des normes IFRS et US GAAP, en particulier celles qui sont relatives aux instruments financiers.

IMA France : Recueil 2008

Compilation des conférences

PETIT-DÉJEUNER DÉBAT

Mardi 12 février 2008

de 8h (début de la conférence) à 9h45 - Accueil : 7h45

Au Grand Hôtel - 2 rue Scribe - 75009 PARIS

Conférencier :

Gilles Hengoat

Associé - Grant Thornton

Thème :

**Difficultés d'application des textes comptables :
Réponses de la compagnie nationale
des commissaires aux comptes**

La Commission des Etudes Comptables de la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes (CNCC) répond régulièrement à des questions de professionnels confrontés à des difficultés d'application des règles comptables.

Certaines réponses sont publiées dans le bulletin trimestriel de la CNCC et sont souvent reprises dans des revues et ouvrages. La Commission des Etudes Comptables contribue ainsi à élaborer et enrichir la doctrine comptable.

Beaucoup de questions actuelles concernent les comptes consolidés et les fusions. Par ailleurs, la Commission envisage de saisir le Conseil National de la Comptabilité (CNC) sur un certain nombre de points.

Gilles Hengoat, Président de la Commission des Etudes Comptables de la CNCC et membre du Collège du CNC, reviendra sur les sujets les plus sensibles.

IMA France : Recueil 2008

Compilation des conférences

PETIT-DÉJEUNER DÉBAT

Mardi 11 mars 2008

de 8h (début de la conférence) à 9h45 - Accueil : 7h45

Au Westin Paris - 3 rue de Castiglione - 75001 PARIS

Conférenciers :

Yves Mansion

Président du Groupe de Travail sur les VaMPs

Membre du collège de l'AMF

Caroline Weber

Directrice Générale MiddleNext

Thème :

Nouvelles dispositions AMF pour les valeurs moyennes et petites : quelles simplifications et quels allègements ?

Le 9 janvier 2008, l'AMF a publié ses positions finales pour une simplification et un allègement des contraintes d'obligation d'information pour les valeurs moyennes et petites (VaMPs). Les nouvelles dispositions sont applicables dès à présent, et même dès les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2007 pour les documents de référence et les rapports de contrôle interne à émettre.

Les conférenciers vous proposent de débattre sur le niveau d'information approprié pour les VaMPs et de comprendre les conclusions du groupe de réflexion conjoint de l'AMF et de MiddleNext (l'association professionnelle représentative des valeurs moyennes cotées).

Les domaines suivants seront abordés au cours de la conférence :

- Définition d'une valeur moyenne et petite
- Simplification du document de référence et du rapport sur le contrôle interne
- Fluidification des échanges entre les sociétés cotées et les services opérationnels de l'AMF
- Demandes de modifications législatives aux niveaux français (BALO, Alternext, etc...) et européen (délais de publication, listes d'initiés, transactions des dirigeants, etc...)

Yves Mansion est Membre du Collège de l'AMF, Président du groupe de réflexion conjoint de l'AMF et de MiddleNext sur les VaMPs et administrateur-directeur général de Société Foncière Lyonnaise (cotée sur Euronext A).

Mme Caroline Weber est Directrice générale de MiddleNext.

IMA France : Recueil 2008

Compilation des conférences

PETIT-DÉJEUNER DÉBAT

Mardi 18 mars 2008

de 8h (début de la conférence) à 9h45 - Accueil : 7h45

Au Westin Paris - 3 rue de Castiglione - 75001 PARIS

Conférencière :

Françoise Flores

Associée Mazars

Membre de l'EFRAG

Thème :

**Comptabilisation du chiffre d'affaires :
l'évolution des normes IFRS en débat**

L'année 2008 devrait être marquée par la publication d'une série de Discussion papers par l'IASB. Celui présentant deux approches possibles pour la comptabilisation du chiffre d'affaires devrait susciter de nombreux débats dans les cercles intéressés par l'évolution de la communication financière en IFRS.

L'EFRAG, dans son rôle de stimulation de la réflexion comptable en Europe, a tenté, dans un document d'analyse publié en 2007, d'évaluer quelques pistes que le normalisateur international pourrait explorer, dans le but d'aboutir à un principe de comptabilisation du chiffre d'affaires unique et clair, sans qu'il soit nécessaire de bouleverser le modèle comptable actuel.

Sur la base de ces premiers travaux et quelques mois avant la publication par l'IASB de ses réflexions, Françoise Flores tentera de nous faire partager les principaux points en discussion. Elle s'appuiera sur son suivi des délibérations de l'IASB et sur son implication dans les travaux de l'EFRAG.

Françoise Flores est Associée au sein du Département Doctrine de Mazars et membre de l'EFRAG.

Depuis plus de six ans, elle assure une prestation de conseiller technique au sein d'ACTEO, de BusinessEurope et de l'ERT.

IMA France : Recueil 2008

Compilation des conférences

PETIT-DÉJEUNER DÉBAT

Mardi 1^{er} avril 2008

de 8h (début de la conférence) à 9h45 - Accueil : 7h45

Au Westin Paris - 3 rue de Castiglione - 75001 PARIS

Conférencières :

Emmanuelle Levard

Associée Scacchi & Associés

Cécile Darche

Associée Premium Consulting

Thème :

Gestion prospective des engagements de retraite

Le passage aux normes IFRS et l'application de la norme IAS 19 sur les avantages du personnel ont mis en exergue l'importance de la volatilité des engagements de retraite par rapport aux hypothèses actuarielles retenues.

Cette volatilité génère des écarts actuariels, traités différemment dans les états financiers selon le choix de la méthode de comptabilisation, notamment depuis les évolutions récentes de la norme IAS 19 (option de comptabilisation des écarts actuariels par capitaux propres, dite option SoRIE).

Les aspects suivants seront abordés au cours de la conférence :

- sensibilité de l'évaluation actuarielle aux hypothèses actuarielles retenues,
- options de comptabilisation des écarts actuariels,
- gestion prospective des engagements de retraite,
- actualité de la norme IAS 19.

Emmanuelle LEVARD a rejoint SCACCHI & ASSOCIES en 2006 après avoir passé 20 ans chez PricewaterhouseCoopers, tout d'abord dans l'audit, puis au sein du département technique. Elle est spécialiste de la norme IAS 19.

Cécile DARCHE est associée fondateur de PREMIUM CONSULTING où elle est responsable des missions d'actuariat. Elle a auparavant passé 6 ans dans le Groupe AXA, notamment en tant que responsable de la modélisation financière et du suivi actif/passif des grands comptes de l'activité de retraite collective.

IMA France : Recueil 2008

Compilation des conférences

PETIT-DÉJEUNER DÉBAT

Mardi 8 avril 2008

de 8h (début de la conférence) à 9h45 - Accueil : 7h45

Au Westin Paris - 3 rue de Castiglione - 75001 PARIS

Conférencier :

Pascal Grandchamp

Avocat à la Cour

Thème :

Le dispositif de déduction des intérêts versés entre entreprises liées applicable aux résultats d'exercices ouverts à compter du premier janvier 2007

L'article 113 de la loi de finances de Finances pour 2006 a réformé de manière significative les conditions de déductibilité fiscale des intérêts versés entre entreprises liées qui s'appliquent pour la détermination des résultats des exercices ouverts à compter du 1^o janvier 2007 et devront être intégrés lors de la détermination des résultats des exercices clos au 31 décembre 2007.

Le nouveau dispositif, qui concerne les intérêts versés entre entreprises liées, a un champ d'application beaucoup plus large que le dispositif antérieur qui ne s'appliquait qu'aux seuls intérêts versés aux associés ou actionnaires directs de la société versante.

Son adoption a eu pour objectif de lutter contre les cas de recours abusifs à l'emprunt (sous-capitalisation), notamment par les groupes internationaux, et de répondre à l'invalidation partielle de l'ancien dispositif par la CJCE.

Les entreprises appartenant à un groupe, français ou étranger, sont donc désormais plus fréquemment confrontées à une problématique de déductibilité fiscale des intérêts versés aux sociétés avec lesquelles elles ont des liens capitalistiques directs ou indirects.

Le Conférencier présentera les caractéristiques essentielles du régime intégrant ses interactions avec l'ancien dispositif et les précisions apportées par l'instruction administrative qui a fait l'objet d'une publication tardive au Bulletin Officiel des Impôts (BOI 4-H-8-07).

Pascal Grandchamp est Avocat au sein du Cabinet Amyot Juridique & Fiscal et intervient plus particulièrement dans le domaine de la fiscalité des groupes, y compris sous ses aspects internationaux.

IMA France : Recueil 2008

Compilation des conférences

PETIT-DÉJEUNER DÉBAT

Mardi 6 mai 2008

de 8h (début de la conférence) à 9h45 - Accueil : 7h45

Au Westin Paris - 3 rue de Castiglione - 75001 PARIS

Conférencier :

Jean-Louis Lebrun

Associé MAZARS, Membre de l'IFRIC

Thème :

L'actualité de l'IFRIC

Depuis le passage aux normes comptables internationales pour les groupes cotés de l'Union européenne, de nombreuses questions pratiques d'application des IFRS ont été soulevées, en particulier par les préparateurs des états financiers. Ces dernières années, le rôle de l'IFRIC s'est ainsi considérablement accru.

Depuis début 2005, 9 interprétations et près de 80 rejets d'interprétation ont été publiés. Par ailleurs, 9 projets sont actuellement en cours, devant ou non déboucher sur une interprétation.

Au cours de cette conférence, Jean-Louis Lebrun, membre de l'IFRIC depuis novembre 2004, fera le point sur :

- le nouveau « due process » de l'IFRIC, tel qu'approuvé par les Trustees de l'IASCF en janvier 2007, qui a vocation à répondre aux critiques formulées sur le mode de fonctionnement de l'IFRIC ;
- la façon dont les différents acteurs (normalisateurs nationaux, régulateurs, commission européenne, etc.) impactent les travaux de l'IFRIC ;
- les publications récentes de l'IFRIC en termes d'interprétations (IFRIC 13 sur les programmes de fidélité clients et IFRIC 14 sur l'écrêtement d'un actif de retraite) et de projets d'interprétations (D21 sur les ventes de biens immobiliers, D22 sur la couverture d'un investissement net à l'étranger, D23 sur les distributions de dividendes en nature et D24 sur la comptabilisation des contributions reçues des clients) ;
- les principaux thèmes examinés par l'IFRIC qui, sans donner lieu à interprétation, ont conduit l'IFRIC à prendre néanmoins position en motivant ses rejets d'interprétation ou en proposant à l'IASB des amendements aux normes existantes (dans le cadre du processus d'amélioration des normes).

IMA France : Recueil 2008

Compilation des conférences

PETIT-DÉJEUNER DÉBAT

Mercredi 21 mai 2008

de 8h (début de la conférence) à 9h45 - Accueil : 7h45

Au Westin Paris - 3 rue de Castiglione - 75001 PARIS

Conférencière :

Isabelle Sapet

Associée MAZARS

Thème :

**Retour d'expérience :
IFRS 7 a-t-elle amélioré la communication financière
des entreprises industrielles et de service
sur leurs risques financiers ?**

La mise en œuvre de la norme IFRS 7 a été, pour beaucoup, le principal chantier IFRS de l'exercice 2007. Cette norme vise à enrichir la communication financière sur le poids des instruments financiers dans les états financiers des entreprises et sur la manière dont leurs risques financiers sont gérés.

La conférencière fera la synthèse des meilleures pratiques constatées pour la mise en œuvre de la nouvelle norme en donnant des exemples pratiques des nouvelles informations produites dans le cadre des rapports annuels 2007.

Cette présentation revêt un attrait particulier, s'agissant d'entreprises industrielles et de service pour lesquelles la norme IFRS 7 a souvent été perçue comme une contrainte sans réel bénéfice attendu.

Elle sera l'occasion de répondre aux questions suivantes :

- Les informations nouvelles exigées par la norme ont-elles été produites par les entreprises ?
- Quelles sont les meilleures pratiques en matière de présentation de l'information ?
- La communication sur les risques financiers est-elle plus complète qu'auparavant ?
- La communication sur la sensibilité fournit-elle une information pertinente pour le lecteur des états financiers ?

Isabelle SAPET est associée de Mazars. Elle est membre de l'équipe technique et responsable de l'animation du pôle « Trésorerie d'entreprises ».

IMA France : Recueil 2008

Compilation des conférences

PETIT-DÉJEUNER DÉBAT

Mardi 27 mai 2008

de 8h (début de la conférence) à 9h45 - Accueil : 7h45

Au Westin Paris - 3 rue de Castiglione - 75001 PARIS

Conférenciers :

Benoît Lebrun

Annie Mersereau

Associés KPMG

Thème :

L'actualité IAS 19 et IFRS 2 sur les avantages au personnel

Les avantages au personnel font l'objet de deux normes :

- IFRS 2 qui porte sur les avantages dont le montant dépend de la valeur de l'action
- IAS 19 qui englobe tous les autres types d'avantages.

Les conférenciers feront le point sur les réponses apportées à court terme par l'IFRIC et l'IASB sur des difficultés d'application soulevées par ces deux normes et indiqueront les orientations envisagées par le normalisateur comptable pour faire évoluer la norme IAS 19.

L'exposé comprendra :

- Un résumé des principales clarifications apportées récemment par l'IFRIC à la norme IAS 19.
- Une revue des aménagements limités relatifs à IAS 19 contenus dans l'exposé sondage sur l'amélioration des normes.
- Un examen des principales propositions faites par l'IASB dans le document de travail de mars 2008 sur une première série de modifications à apporter à la norme IAS 19.
- Une étude de la portée de l'amendement à IFRS 2 sur les conditions d'acquisition des droits et les annulations.
- Une analyse des questions posées par les transactions IFRS 2 intra-groupe : traitement des recharges, impact des accords de liquidité avec prise en compte des propositions de l'exposé sondage de l'IASB sur ces questions.
- Un état des lieux sur les problèmes français IFRS 2 en cours de discussion.

Annie Mersereau est associée KPMG, membre de la fonction technique.

Benoit Lebrun est associé KPMG, membre de la Commission des Etudes Comptables de la CNCC et a été nommé récemment animateur du groupe de travail chargé des avantages au personnel par la commission internationale du CNC.

IMA France : Recueil 2008

Compilation des conférences

PETIT-DÉJEUNER DÉBAT

Mardi 3 juin 2008

de 8h (début de la conférence) à 9h45 - Accueil : 7h45

Au Westin Paris - 3 rue de Castiglione - 75001 PARIS

Conférenciers :

Jean Louis Mullenbach & Jean-Louis Brun d'Arre

Associés du cabinet Bellot Mullenbach et Associés

Thème :

La mise en place du cadre de référence de l'AMF : retour d'expérience et transposition de la 8e directive

L'année 2007 a été l'année de première application du référentiel de contrôle interne et de maîtrise des prises de risques proposé en 2006 par l'AMF.

La volonté du régulateur français et européen est de fournir un cadre de travail facilitant la formalisation du dispositif de contrôle interne des entreprises faisant appel public à l'épargne.

De leur côté, les différents acteurs de l'environnement économique et financier emboîtent le pas et considèrent que la transparence, sur les précautions relatives aux prises de risques opérationnels et au traitement de l'information comptable et financière, doit être explicitement fournis au marché.

Enfin, une tendance apparaît conduisant à transformer ce cadre de travail en un standard de fait du marché, provoquant ainsi une extension de son utilisation.

À la fin de cette première année d'application, une série de questions se posent principalement aux directeurs financiers et aux directeurs de l'audit interne :

- Quelle ont été les pratiques des entreprises en 2007 ?
- Quels sont les projets prévus pour 2008 ?
- Quelles orientations doit-on prendre au vu de ces pratiques ?

Sur la base de ces constatations, une première mise en perspective est à faire autour des questions suivantes :

- Comment aligner les risques métiers avec un dispositif de contrôle interne opérationnel et informatique ?
- Comment transformer cette contrainte en outil de gestion de la performance comptable et de sécurisation de l'information comptable et financière ?
- Quelle feuille de route retenir pour se mettre en conformité avec la 8e directive européenne ?

Jean-Louis Mullenbach et Jean-Louis Brun d'Arre sont associés du cabinet Bellot Mullenbach et Associés. Ils structureront leur exposé et répondront à vos questions sur la base des réflexions qu'ils ont conduit au sein de l'Académie des sciences et techniques comptables et de leur expérience sur le terrain au travers des missions qu'ils mènent.

IMA France : Recueil 2008

Compilation des conférences

PETIT-DÉJEUNER DÉBAT

Mercredi 18 juin 2008

de 8h (début de la conférence) à 9h45 - Accueil : 7h45

Au Westin Paris - 3 rue de Castiglione - 75001 PARIS

Conférenciers :

Rémi Gayraud

Associé Grant Thornton BRS

Victor Amselem

Associé Grant Thornton

Thème :

La Fraude interne

La fraude interne est la bête noire des dirigeants parce que ses impacts sont multiples et sévères, bien au-delà des aspects financiers. Elle peut provoquer une perte de confiance quant à la réalité des informations financières fournies et quant à la qualité de son organisation vis-à-vis des actionnaires. Elle peut aussi détériorer l'image de marque de l'entreprise auprès de ses banques, salariés, fournisseurs, clients...

Depuis peu, on s'oriente vers une gestion des risques associée à la notion de malveillance et de fraude interne. On ne lutte plus contre des aléas naturels ou des erreurs non volontaires, mais contre l'intelligence humaine. La fraude interne est multiforme, ingénieuse, encouragée par la multiplication des flux et la complexification des organisations et des opérations. Aussi, il est essentiel que la gestion du risque de fraude ne soit pas conçue comme la seule affaire de la direction ou confiée à une fonction idoine au sein de l'entreprise ; elle doit être l'affaire de tous, des dirigeants aux employés, avec le niveau de sensibilisation approprié.

Rémi Gayraud orientera son exposé autour :

- De la protection des actifs et la maîtrise des engagements de la société, dont la protection contre la fraude fait partie, et qui constituent des tâches essentielles du dirigeant de l'entreprise. Cette protection est assurée par le système de gestion des risques et de contrôle interne complétée (parle t'il de « la protection ou du système de gestion... » ???) par une affectation « rationnelle » des tâches et des responsabilités de chacun.
- Du processus de détection des fraudes, qui est peu mis en œuvre dans les entreprises. 57 % des fraudes sont signalées par des employés, par des fournisseurs ou par accident. Il n'y a pas une volonté claire des dirigeants à détecter les fraudes ; cela serait peut-être reconnaître qu'il existe des fraudes dans l'organisation et également que les impacts financiers sont conséquents.

IMA France : Recueil 2008

Compilation des conférences

Victor Amselem abordera la gestion de la situation de crise qui suit la découverte de la fraude. Il traitera des précautions à prendre en matière d'obtention de preuves et de la traçabilité des actifs détournés, ainsi que les principales questions que suscite la défense des intérêts de l'entreprise face aux répercussions judiciaires.

Rémi Gayraud est Certified Fraud Examiner chez Grant Thornton BRS.

Victor Amselem est commissaire aux comptes, associé du département audit de Grant Thornton.

IMA France : Recueil 2008

Compilation des conférences

PETIT-DÉJEUNER DÉBAT

Mardi 24 juin 2008

de 8h (début de la conférence) à 9h45 - Accueil : 7h45

Au Grand Hôtel - 2 rue Scribe - 75009 PARIS

Conférenciers :

Sonia Bonnet-Bernard

Associée Ricol Lasteyrie & Associés

Marc Gerretsen

Associé PriceWaterHouseCooper

Alexis Karklins

Associé Ernst & Young

Thème :

Les pratiques en matière de tests d'impairment à la clôture 2007

Bien que non conflictuelle lors de sa publication, la norme IAS 36 s'est révélée très complexe dans son application. La notion de valeur recouvrable définie comme la plus élevée de la juste valeur ou de la valeur d'utilité a été diversement interprétée par les entreprises.

Certaines ne font référence qu'à la valeur d'utilité, dont la mise en œuvre a été rendue difficile du fait de l'interdiction stipulée dans la norme de prendre en compte les gains de productivité, les investissements de croissance et les restructurations, sans beaucoup de détails sur son mode de calcul.

D'autres ne font référence qu'aux méthodes fondées sur des multiples de marché, censées représenter la juste valeur.

Peu finalement font directement référence à la juste valeur, concept pourtant central dans les normes IFRS et qui est toujours au cœur des débats notamment en ces temps troublés.

Cette dernière notion s'avère plus complexe que ce que la norme, qui ne la traite qu'en quelques paragraphes, laisse envisager. En particulier, le recours à des modèles construits sur la base des hypothèses que les « market participants » retiendraient dans le contexte de l'évaluation se développe.

Sonia Bonnet-Bernard, associée gérante du cabinet Ricol, Lasteyrie & Associés, en charge des questions d'évaluation et de normes comptables, Alexis Karklins, associé leader du département Valuation & Business Modelling Global chez Ernst & Young, feront le point de l'application de cette norme, des évolutions et des convergences qui se font jour sous l'impulsion des quelques guides d'application publiés.

Un panorama des pratiques des entreprises du CAC 40 en matière de dépréciation d'actifs sera à cette occasion présenté. Une attention particulière sera portée au développement des pratiques de détermination de la juste valeur sur la base de modèles et non plus du marché.

L'avenir est-il dans le mark to model ?

IMA France : Recueil 2008

Compilation des conférences

PETIT-DÉJEUNER DÉBAT

Mercredi 17 septembre 2008

de 8h (début de la conférence) à 9h45 - Accueil : 7h45

Au Westin Paris - 3 rue de Castiglione - 75001 PARIS

Conférenciers :

Bertrand Durupt

**Adjoint au Directeur en charge du Département Offres Publiques
de la Direction des Emetteurs de l'Autorité des marchés financiers**

Arnaud Larrousse

Associé du cabinet d'avocats Orrick Rambaud Martel

Thème :

OPA et expertise indépendante

La transposition de la directive OPA en 2006 a apporté des modifications importantes au droit des offres publiques.

Parallèlement, la réglementation sur les offres publiques a été marquée par :

- un profond renouvellement de la procédure d'examen des offres par l'Autorité des marchés financiers (notamment fusion des procédures de recevabilité et de visa),
- l'introduction dans le Règlement général des principales recommandations formulées par le groupe de travail présidé par M. Jean-Michel Naulot en matière d'expertise indépendante.

Deux ans après ces évolutions réglementaires majeures, le retour d'expériences permet d'identifier quelques lignes de force caractérisées par :

- Une évolution du droit des offres sur certains aspects, notamment sur le « contrôle du prix »,
- une nouvelle procédure de conformité qui fonctionne de manière satisfaisante,
- une intervention d'un expert indépendant qui concerne la très grande majorité des offres.

Bertrand Durupt, adjoint au Directeur en charge du Département Offres Publiques de la Direction des Emetteurs de l'Autorité des marchés financiers et Arnaud Larrousse, associé du cabinet d'avocats Orrick Rambaud Martel feront le point sur ces différents aspects, les évolutions récentes et les perspectives d'avenir, notamment à la lumière des cas récents d'application de la réglementation ...

IMA France : Recueil 2008

Compilation des conférences

PETIT-DÉJEUNER DÉBAT

Mercredi 24 septembre 2008

de 8h (début de la conférence) à 9h45 - Accueil : 7h45

Au Westin Paris - 3 rue de Castiglione - 75001 PARIS

Conférencier :

Philippe Danjou

Gilbert Gelard

Membre du Board de l'IASB

Thème :

IASB : nouvelle gouvernance, nouvelles échéances ?

A la fin de 2008, le programme de travail commun établi par l'IASB et le FASB (Memorandum of Understanding de 2006) vient à échéance. Certains projets seront achevés, d'autres toujours en cours.

À l'occasion de cette conférence, Philippe Danjou et Gilbert Gelard répondront aux questions suivantes :

- Que se passera-t-il ensuite ?
- Quel est le programme de travail prévisionnel du Standard Setter International ?
- Selon quel calendrier ?
- Quelles en sont les grandes orientations ?
- Le nouveau rôle de l'IASB et de la Fondation sur la scène mondiale doit-il être accompagné d'une évolution en matière de gouvernance ?
- Comment la révision quinquennale des statuts de l'IASCF lancée en 2008 répond-elle à cette question ?

Après avoir passé 10 ans à l'AMF en qualité de Directeur des Affaires comptables, Philippe Danjou est aujourd'hui membre du Board de l'IASB avec Gilbert Gelard.

IMA France : Recueil 2008

Compilation des conférences

PETIT-DÉJEUNER DÉBAT

Mardi 30 septembre 2008

de 8h (début de la conférence) à 9h45 - Accueil : 7h45

Au Westin Paris - 3 rue de Castiglione - 75001 PARIS

Conférenciers :

Maurice Nussenbaum

Président de Sorgem Evaluation

et professeur des universités à Paris Dauphine

Teddy Guérineau

Directeur de mission à Sorgem Evaluation

Thème :

**Evaluation des
« carried interest » et « management packages ».**

Les « carried interest » constituent un mécanisme d'association des managers des fonds de private equity aux plus values dégagées sur leurs investissements.

Plus généralement, les « management packages » permettent aux managers des sociétés sous LBO d'être également associés à la création de valeur réalisée par leurs sociétés.

De nombreux débats ont eu lieu aux Etats-Unis sur la nature juridique de ces « carried interest » et « management packages » : pour les managers, s'agit-il de droits aux fonds propres ou de créances ?

Les normes IAS 32R et 39R précisent le traitement comptable de ces instruments au bilan des sociétés émettrices, en les classant soit en dette, soit en capitaux propres, en fonction de leur nature.

Quoi qu'il en soit, les avantages ainsi définis constituent, au plan juridique, des droits accordés aux managers par les actionnaires. Dès lors, pour ne pas être assimilés à des rémunérations d'un point de vue fiscal, ces droits doivent faire l'objet d'une valorisation à leur « Fair value ».

À cet effet, il convient d'analyser le mécanisme juridique utilisé pour assurer l'association des managers aux plus values dégagées sur leurs investissements, ce qui implique de le traduire d'un point de vue financier.

IMA France : Recueil 2008

Compilation des conférences

PETIT-DÉJEUNER DÉBAT

Mercredi 15 octobre 2008

de 8h (début de la conférence) à 9h45 - Accueil : 7h45

Au Grand Hôtel - 2 rue Scribe - 75009 PARIS

Conférenciers :

Pascal Jauffret

Associé MAZARS

Édouard Fossat

Fondé de pouvoir MAZARS

Thème :

Instruments financiers en IFRS : quelles sont les dernières tendances ?

Dans le calendrier de l'IASB, l'année 2008 est celle des grandes réflexions sur les instruments financiers.

Deux documents de recherche (ie discussion paper) ont été publiés par le normalisateur sur la comptabilisation des instruments financiers :

- Instruments financiers avec les caractéristiques de capitaux propres
- Réduire la complexité de la comptabilisation des instruments financiers.

Ces réflexions revêtent une grande importance car elles préfigurent la future norme de comptabilisation des instruments financiers appelée à remplacer les normes IAS 32 et 39. Réduire la complexité est un objectif qui devrait susciter l'adhésion de tous ! Pour autant, les voies et moyens examinés par l'IASB ont largement fait réagir les commentateurs tant l'objectif de la « full fair value » est clairement affiché.

La question de la distinction entre les dettes et les capitaux propres est également à l'ordre du jour des débats. Pas moins de 3 pistes ont été présentées auxquelles s'ajoute une quatrième voie suggérée par l'EFRAG.

Quelles sont ces pistes et leurs enjeux pour la présentation des états financiers de demain ? Ce débat est essentiel car il aura des conséquences sur de multiples ratios de mesure de la performance, ainsi que sur les covenants bancaires.

Ces documents constituent les deux premiers volets d'un triptyque incluant également la décomptabilisation des instruments financiers. Le projet de texte, qui doit à terme modifier le traitement des titrisations et autres cessions de créances n'a pas encore vu le jour.

Les conférenciers feront le point sur le contenu des réflexions de l'IASB et sur les principaux commentaires des parties prenantes aux débats. Pascal Jauffret et Edouard Fossat travaillent au sein de l'équipe Doctrine comptable de Mazars.

IMA France : Recueil 2008

Compilation des conférences

PETIT-DÉJEUNER DÉBAT

Mardi 21 octobre 2008

de 8h (début de la conférence) à 9h45 - Accueil : 7h45

Au Westin Paris - 3 rue de Castiglione - 75001 PARIS

Conférenciers :

Pierre Hamon

Expert en Systèmes d'Information

Olivier Servais

IASC Foundation, XBRL Team leader

Thème :

Des données financières fiables et échangeables XBRL : la solution pour la production et la diffusion de l'information financière

XBRL (eXtensible Business Reporting Language), média d'échange universel de données financières, est appelé à devenir incontournable pour la production et la diffusion des informations financières d'entreprises. Le but est d'améliorer et de fluidifier les échanges d'informations financières pour mieux partager l'information diffusée et la rendre interactive.

XBRL s'adresse aux responsables de la production et la publication d'informations financières qui atteignent leur état final dans les états financiers, ainsi qu'aux personnes amenées à recevoir et à analyser ces informations. Il est donc primordial que les professionnels de l'information financière soient familiers avec cette technologie innovante qui devrait modifier le futur des reporting financiers.

La présentation a pour objectif de contribuer à l'effort de sensibilisation nécessaire à l'adoption large de XBRL et à la généralisation de son utilisation.

Les conférenciers présenteront les caractéristiques essentielles du langage standard XBRL, ses avancées et ses utilisations pratiques, et mettront en avant ses avantages pour l'optimisation des échanges des informations financières, tant internes qu'externes à l'entreprise.

Olivier Servais fera le point sur la taxonomie IFRS et de ses modalités d'utilisation.

Pierre Hamon est gérant d'etXetera Eurl et expert en solutions XBRL. Il intervient comme membre de l'association XBRL France dans la conception de la taxonomie Comptes Annuels et dans l'adaptation de la taxonomie IFRS.

Olivier Servais est membre de l'IASC Foundation, organisme privé émanant de l'IASB, responsable du développement et de la promulgation des normes comptables internationales IFRS. Il est à la tête de l'équipe chargée d'accélérer le développement et l'utilisation de la taxonomie XBRL IFRS.

IMA France : Recueil 2008

Compilation des conférences

PETIT-DÉJEUNER DÉBAT

Mercredi 5 novembre 2008

de 8h (début de la conférence) à 9h45 - Accueil : 7h45

Au Westin Paris - 3 rue de Castiglione - 75001 PARIS

Conférencier :

Jean-François Lepetit

Président de Conseil National de la Comptabilité

Thème :

L'évolution du rôle du CNC dans le contexte international

Le décret du 27 avril 2007 relatif au CNC a réorganisé la structure du CNC, notamment en instituant un collège et deux commissions spécialisées, et l'article 152 de la loi de modernisation de l'économie (LME) du 4 août 2008 a prévu sa transformation en Autorité des Normes Comptables (ANC).

Le conférencier présentera tout d'abord la réforme des missions nationales du CNC/ANC, à savoir :

- Les missions et responsabilités du CNC/ANC.
- La nouvelle organisation du CNC/ANC et ses structures : collège, commissions, comité consultatif.
- Les grands dossiers nationaux :
- la convergence avec les normes internationales,
- les IFRS « private entities »,
- la liaison avec la normalisation en matière de comptes publics.

Il abordera ensuite la réforme du CNC/ANC sur plan international, en particulier :

- Le rôle et les moyens du CNC/ANC : participation au process de normalisation internationale.
- Les terrains de manœuvre.

L'IASB, l'EFRAG, la Commission Européenne.

Les parties prenantes nationales.

Ancien Président d'Indosuez puis de la Commission des Opérations de Bourse (COB), Jean-François LEPETIT est, depuis mars 2007, Président du Conseil National de la Comptabilité.

IMA France : Recueil 2008

Compilation des conférences

PETIT-DÉJEUNER DÉBAT

Mardi 18 novembre 2008

de 8h (début de la conférence) à 9h45 - Accueil : 7h45

Au Westin Paris - 3 rue de Castiglione - 75001 PARIS

Conférencier :

Thierry Karcher

Conseil Audit & Synthèse

Thème :

Indépendance des auditeurs et déontologie des réseaux : une rationalisation en attente de l'Europe

Le Board d'éthique de l'IFAC finalise une profonde mise à jour du Code d'éthique des professionnels comptables, alors même que la tourmente des marchés financiers met en évidence le comportement contestable d'un certain nombre d'acteurs âpres aux gains, et que le Medef et l'AFEP complètent leur Code de gouvernement d'entreprise par des nouvelles recommandations sur la rémunération des dirigeants.

Ce nouveau Code d'éthique, qui est notamment destiné à garantir l'indépendance des auditeurs, a été élaboré sous l'œil des régulateurs, en particulier l'OICV, le Comité de Bâle et la Commission Européenne. Il est en ligne avec la Directive audit et devrait devenir la référence mondiale en la matière. Or, sur plusieurs aspects, il diffère du Code de déontologie des commissaires aux comptes français.

Le conférencier rappellera les difficultés pratiques que pose déjà aux entreprises et aux firmes d'audit la superposition des référentiels d'éthique et de déontologie existants. Ces difficultés risquent de s'aggraver et d'entraîner des problèmes insurmontables après la mise en œuvre des nouvelles dispositions du Code d'éthique de l'IFAC.

Les solutions viendront sans doute d'une harmonisation européenne. Mais celle-ci n'est pas prévue à court terme !

Thierry Karcher est associé du cabinet Conseil Audit & Synthèse. Il a été membre du Board d'éthique de l'IFAC pendant 6 ans et participe aux travaux des comités d'éthique de la Fédération Européenne des Experts Comptables (FEE) et de la Compagnie Nationale des Commissaires aux comptes.

Il est également Vice-président d'IMA France.

IMA France : Recueil 2008

Compilation des conférences

PETIT-DÉJEUNER DÉBAT

Judi 27 novembre 2008

de 8h (début de la conférence) à 9h45 - Accueil : 7h45

Organisé sous l'égide d'IMA France et de l'APDC

Au Westin Paris - 3 rue de Castiglione - 75001 PARIS

Conférencière :

Christelle Martin

Directeur Corporate – Contrôle, Plan et Comptabilités de GDF Suez

Présidente de l'APDC

Thème :

Les difficultés de l'information pro forma illustrées par la fusion Gaz de France – Suez

L'année 2008 a vu la concrétisation de la fusion des groupes Gaz de France et Suez. Cette opération majeure a mobilisé les deux groupes et en particulier les équipes financières pendant plus de 2 ans.

Christelle Martin présentera les différentes étapes du processus de fusion et le travail conduit par les équipes financières. Elle fera la synthèse des difficultés qui ont dû être surmontées pour satisfaire les besoins d'information financière et les nouveaux règlements en la matière.

L'exposé portera notamment sur :

- L'information proforma à produire pour le document de fusion mais aussi pour les comptes semestriels et annuels qui suivent la fusion :
 - quelle information ?
 - comment concilier les exigences des régulateurs de marché et des normalisateurs comptables ?
 - comment donner du sens à l'information proforma ?
- Le traitement comptable de la fusion :
 - fusion à l'endroit ou fusion à l'envers ?
 - quelles sont alors les conséquences ?
- Les sujets comptables spécifiques ou liés à la fusion.

La conférencière nous fera bénéficier de son expérience pratique pour aider à la mise en œuvre d'opérations de fusions complexes.

Christelle MARTIN est Directeur Corporate – Contrôle, Plan et Comptabilités de GDF Suez. Elle est Présidente de l'APDC.

IMA France : Recueil 2008

Compilation des conférences

PETIT-DÉJEUNER DÉBAT

Mardi 2 décembre 2008

de 8h (début de la conférence) à 9h45 - Accueil : 7h45

Organisé sous l'égide d'IMA France et de l'APDC

Au Westin Paris - 3 rue de Castiglione - 75001 PARIS

Conférencière :

Laurence Rivat

Associée Deloitte

Thème :

**Actualités IFRS :
points d'attention pour les comptes 2008,
perspectives 2009 et au-delà**

A l'exception des dernières modifications de l'IASB des normes IAS 39 et IFRS 7 relatives aux instruments financiers, en réponse immédiate à la crise financière, les nouvelles normes et interprétations applicables en 2008 sont d'un nombre relativement limité.

Toutefois, avec la fin de la période de stabilité promise par l'IASB, un certain nombre de nouvelles dispositions IFRS seront applicables dès 2009.

Les comptes 2008 en seront affectés, car les normes IFRS imposent que les entreprises donnent des informations dès fin 2008 sur les effets attendus de l'application de ces nouvelles dispositions.

Dans l'optique de dresser un panorama des informations clés pour préparer l'arrêté des comptes 2008, Laurence Rivat présentera :

- un bref rappel des nouvelles interprétations IFRS applicables en 2008 (IFRIC 11, IFRIC 12, IFRIC 14...), ainsi que les dernières modifications d'IAS 39 et IFRS 7,
- une synthèse des nouvelles normes et interprétations qui seront applicables en 2009 (IFRS 8, IAS 1 et IAS 23 révisées, etc...), voire au-delà, en s'intéressant particulièrement à celles qui résultent de publications récentes (IFRIC 15, IFRIC 16, les améliorations de 25 normes publiées en 2008, etc...).

IMA France : Recueil 2008

Compilation des conférences

Enfin, afin de comprendre les enjeux liés aux évolutions possibles des IFRS d'ici 2011, et permettre leur prise en compte dès aujourd'hui dans le cadre de la planification de la communication financière et des transactions futures, la conférencière parcourra les projets de l'IASB d'évolution des normes à court et moyen terme sur la base des derniers documents publiés :

- Exposés-sondages pour de nouvelles améliorations de normes en 2009, le calcul du résultat par action et les activités abandonnées,
- Discussion papers sur les avantages du personnel, les instruments financiers, la présentation des états financiers, etc...

Laurence Rivat, ancienne Research Manager à l'IASB, fait partie de l'équipe mondiale de Deloitte dédiée aux IFRS et dirige l'un des huit Centres d'Excellence IFRS.

IMA France : Recueil 2008

Compilation des conférences

PETIT-DÉJEUNER DÉBAT

Mardi 16 décembre 2008

de 8h (début de la conférence) à 9h45 - Accueil : 7h45

Organisé sous l'égide d'IMA France et de l'APDC

Au Grand Hôtel - 2 rue Scribe - 75009 PARIS

Conférencière :

Sophie Baranger

Directrice des affaires comptables de l'AMF

Thème :

Recommandations de l'AMF pour l'arrêté des comptes 2008

L'Autorité des marchés financiers (AMF) revient chaque année, à cette époque, sur les principaux points d'attention pour la préparation de la prochaine clôture des comptes.

Le millésime 2008 des recommandations de l'AMF, très marqué par la crise financière, revient notamment sur la première application de la norme IFRS 7, l'évaluation à la juste valeur des instruments financiers, l'évaluation des engagements de retraite et la dépréciation des actifs corporels et incorporels.

Il sera fait référence aux récentes initiatives des régulateurs européens et internationaux liés à la crise financière.

Enfin, les principaux chantiers de l'AMF pour l'année écoulée et l'année à venir seront également évoqués à cette occasion.

Sophie BARANGER est Directrice des affaires comptables de l'AMF. Elle est membre du Collège du Conseil national de la comptabilité et préside le groupe des régulateurs européens en charge des IFRS.

IMA France : Recueil 2008
Compilation des conférences

IMA France : Recueil 2008

Compilation des conférences

Infolettre IMA France :

IMA diffuse par courriel une information régulière sur le programme des conférences.

Pour recevoir cette information, communiquez vos coordonnées via le formulaire disponible sur le site, rubrique « Inscription », ou envoyez un mail à ima@ima-france.com.

IMA sur votre mobile :




Consultez la date, le lieu de la prochaine conférence IMA sur votre mobile, Smartphone ou PDAPhone... Enregistrez dans les favoris de votre appareil nomade l'adresse spécifique suivante : <http://nomade.ima-france.com>

Adhésions IMA :

Adhérer, c'est apporter votre soutien à l'Association et bénéficier d'une tarification préférentielle pour vos inscriptions.

IMA Informations pratiques :

Pour vous inscrire aux conférences, IMA vous propose les moyens suivants :

-  Formulaires en ligne sur le site
-  Télécopie en utilisant le modèle disponible sur le site ou à la fin d'IMA gazette.
-  Par téléphone, le matin.

Votre contact : **Virginie Soler**

Courriel : ima@ima-france.com

- téléphone : 01 56 21 05 60 (le matin)
- télécopie : 01 56 21 08 99

 Courrier :

IMA France
100 rue de Courcelles
75849 PARIS cedex 17